



**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OHNENHEIM
SEANCE DU JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020**

Nombre de Conseillers

✓ élus :	15
✓ en fonction :	15
✓ présents :	13
✓ absents :	02

Date de convocation : 10 juillet 2020

Présents : Jacqueline SCHUNCK, Maire et Présidente de séance ; SCHWEIN Noël, BACHMANN Hélène, HESSMANN Franck, Adjoint ; HEGEL André, SCHUNK Josée, CAYREL Maxime, SOURDIAUX Sylvie, FEHRENBACH Yann, BRIENT Sandrine, SCHWEIN Xavier, VOGEL Camille, BASSO Claude, conseillers municipaux.

Absentes excusées : HIRN Marie-Laure, SEYLLER Hélène, conseillères municipales.

Secrétaire de séance : CAYREL Maxime.

Désignation du secrétaire de séance.

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juillet 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la dernière séance.

2) Travaux : attributions des lots

2.1. Eclairage led à la salle + blocs « issues de secours »

Le conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise VELUM d'un montant de 10 620€ TTC pour la fourniture du matériel et le devis de l'entreprise OHREL d'un montant de 12 141,06 € TTC pour la réalisation des travaux d'électricité. Il est précisé que ce montant inclue la pose et la fourniture de 24 blocs autonomes en remplacement des blocs défectueux de la salle. C'est une question de sécurité et une exigence de la commission de contrôle qui est venue sur place en juillet.

2.2. Fenêtres et portes de la mairie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les travaux de :

- fourniture et pose des fenêtres de l'étage de la mairie à l'entreprise MEYER Jean-Yves pour un montant de 14 952 € TTC

- fourniture et pose des fenêtres de l'étage de la mairie à l'entreprise MEYER Jean-Yves pour un montant de 14 952 € TTC
- fourniture et pose de la porte d'entrée et de la porte du grenier à l'entreprise EKA Concept pour un montant de 5 612,40 € TTC
- fourniture et pose de la fenêtre de toit à l'entreprise BLATZ pour un montant de 1 188 € TTC.

2.3. Stores

Compte tenu du mauvais état des stores des deux bureaux du secrétariat de mairie, il est proposé au Conseil Municipal de les remplacer. Le Conseil Municipal valide et, à l'unanimité, attribue les travaux de remplacement à l'entreprise EWAL STORES pour un montant de 1 291,20 € TTC.

2.4. Achat d'un NAS (unité de stockage en réseau)

Les ordinateurs du secrétariat ne sont pas en réseau. Après explications données par Madame le Maire, le Conseil Municipal décide

- d'autoriser l'achat et l'installation d'un système permettant d'accéder aux différents logiciels à partir de chacun des postes
- d'autoriser Madame le Maire à signer le devis de l'entreprise SARL PRESERV PC INFORMATIQUE pour un montant d'achat du NAS de 378 € TTC.

3) Dispositifs de ralentissement aux entrées du village

Le Conseil Municipal est informé que le Département et la Comcom suggèrent, avant toute décision, de faire réaliser un comptage officiel du trafic (vitesse/horaires/nombre de véhicules).

Un projet de « chicanes » réalisé par les services de la Comcom a déjà été présenté au Conseil Municipal lors de la dernière séance. Mission sera donnée à la commission de sécurité qui se réunira rapidement d'examiner entre autres tous les problèmes liés à la circulation et proposer des solutions. Un aménagement provisoire « test » pourrait être mis en place dès octobre.

4) Commissions : Fixation du nombre et désignation des membres

Le Conseil Municipal fixe la composition des commissions suivantes :

4.1. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Membres du CM

- Jacqueline SCHUNCK
- Josée SCHUNCK
- Claude BASSO
- Sylvie SOURDIAUX
- Hélène BACHMANN
- Marie-Laure HIRN

Membres extérieurs

- Christine CAYREL
- Françoise SIMON
- Arnaldo BASSO délégué UDAF
- Claudine GROSS
- Renée SCHNETZ
- Odile MATEU

4.2. Commission « Finances et Impôts directs » :

- Hélène BACHMANN
- Josée SCHUNCK
- Xavier SCHWEIN
- Camille VOGEL

4.3. Commission « Champs, rivières, forêts, chasse et espaces naturels » :

Membres du CM

- Noël SCHWEIN
- Maxime CAYREL
- Yann FEHRENBACH
- Josée SCHUNCK
- Xavier SCHWEIN

Membres extérieurs

- Jérôme WEBER
- Vincent FEHRENBACH
- Alexandre MAECHLER
- Thierry SCHLOESSER

Invités

- Ernest KRACHER
- Freddy KOENIG

4.4. Commission « Travaux, voirie et équipements » :

- Franck HESSMANN
- André HIEGEL
- Gilles ZAEPFFEL
- Maxime CAYREL

- Sandrine BRIENT
- Noël SCHWEIN
- Alain BRENNER
- Hélène BACHMANN

4.5. Commission « Cadre de vie et décoration du village » :

- Josée SCHUNCK
- Sylvie SOURDIAUX
- André HIEGEL
- Marie-Laure HIRN
- Sandrine BRIENT

- Noël SCHWEIN
- Thierry SCHLOESSER
- Valérie SCHMITT
- Anita SPIEGEL
- Rachel SPIEGEL

4.6. Commission « Sécurité et veille sanitaire » :

Membres du CM

- Gilles ZAEPFFEL
- Franck HESSMANN
- Claude BASSO
- André HIEGEL
- Noël SCHWEIN
- Maxime CAYREL

Membres extérieurs

- Michel SPIEGEL
- Marie-Paule FLAITZ
- Thierry SCHLOESSER

Invités

- Thibault HANSER

4.7. Commission « Affaires scolaires et relations intergénérationnelles et associatives » :

Membres du CM

- Camille VOGEL
- Marie-Laure HIRN
- Claude BASSO

Membres extérieurs

- Hélène SEYLLER
- Odile MATEU
- Tiphaine CAUBET
- Stéphanie MEYER

5) Délégués à des organismes extérieurs : désignation

5.1. INSEE

Les services de l'INSEE demandent que soit nommé un correspondant « enquêtes ménages » au sein de la mairie d'Ohnenheim afin de garantir une bonne communication vis-à-vis de la commune et des ménages enquêtés par l'INSEE sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la candidature de l'adjointe Hélène BACHMANN.

5.2. ATIP (Agence territoriale d'ingénierie publique)

En application de l'article 6.1. des statuts, l'ATIP est administrée par un Comité Syndical de 39 délégués, composé de trois collèges :

Le collège des communes : les communes, membres à titre individuel, du Syndicat mixte désignent 13 délégués les représentant ainsi que 13 délégués suppléants

Le collège des groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics : les groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics, membres du syndicat mixte désignent 13 délégués les représentant ainsi que 13 délégués suppléants

Le collège départemental : le département du Bas-Rhin désigne 13 délégués le représentant ainsi que 13 délégués suppléants.

L'article 6.2.3 des statuts prévoit que la durée du mandat des délégués siégeant au sein du comité syndical est identique à celle du mandat de délégués siégeant au sein de chaque collège.

A l'issue des élections municipales, les conseillers municipaux, communautaires et autres établissements publics des membres de l'ATIP désignent leurs délégués afin de siéger au sein du Comité syndical. Pour ce faire, chaque entité membre de l'ATIP, désigne au sein de son organe délibérant, un électeur (et un suppléant) qui sera appelé à voter pour la liste de candidats du collège correspondant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

. désigne Madame Jacqueline SCHUNCK, Maire, en qualité d'électeur titulaire qui sera appelé à voter pour la liste de candidats du collège des communes au sein du Comité Syndical de L'ATIP

. désigne Madame Hélène BACHMANN, Adjointe, en qualité d'électeur suppléant qui sera appelé à voter en cas d'empêchement de l'électeur titulaire, pour la liste de candidats du collège des communes au sein du Comité Syndical de L'ATIP.

6) Règlement intérieur du Conseil Municipal : approbation

Le règlement intérieur du conseil est obligatoire pour toutes les communes de 1000 habitants et plus en vertu de l'article L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le règlement intérieur de la commune d'Ohnenheim (annexe 1)

7) Convention avec l'Etablissement Public Foncier Alsace

Le Directeur de l'Etablissement Public Foncier Alsace a rencontré le maire et l'adjointe pour expliquer le rôle et le fonctionnement de cet organisme qui intervient, en lieu et place des communes dès lors qu'il y a une vente de bien susceptible de les intéresser pour un projet futur. Le projet de la municipalité pourrait concerner l'école mais rien n'étant encore défini, il s'agit dans un premier temps (puisque la propriété sise 76 rue du Général de Gaulle est mise en vente) de garder une porte ouverte au cas où le Conseil Municipal déciderait, après études, de retenir cette option. Madame le Maire propose de transmettre une copie des projets de conventions de portage et de mise à disposition du bien établis par l'EPF Alsace pour étude. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

8) Remplacement temporaire agent technique

Lors de la dernière séance, le Conseil Municipal a autorisé Madame le Maire à recruter un agent contractuel pour remplacer un fonctionnaire momentanément indisponible. Après une semaine de stage en immersion pris en charge par Pôle Emploi, un contrat a été signé avec un jeune du village pour une durée déterminée.

9) Point sur les conflits de voisinage

Le Conseil Municipal prend acte de plusieurs problèmes de voisinage dans le village.

10) POINTS DIVERS

10.1 Travaux à prévoir à l'église

Le Conseil Municipal est informé que, lors du remplacement d'une ampoule sur l'un des luminaires à l'église, L'adjoint Franck HESSMANN a constaté le très mauvais état des installations datant d'une trentaine d'années. En effet, les douilles de l'ensemble des 11 lampes tubes suspendues au plafond sont carrément brûlées et les luminaires menacent de tomber. Pour des raisons de sécurité, il est demandé au Conseil d'autoriser le remplacement des installations défectueuses. Des devis ont été demandés à plusieurs prestataires et un dossier de demande d'aide au titre du Fonds de Solidarité Communale sera déposé au Département.

Le Conseil Municipal est également informé

- que le chapeau de la cheminée est cassé et que plusieurs tuiles se sont détachées sur le toit de l'église. Le Conseil Municipal autorise la réparation qui s'impose.
- que Madame la présidente du Conseil de Fabrique souhaite que des toilettes soient installées à la sacristie.
- que le cadran de l'horloge a été remplacé lors d'une opération assez spectaculaire.

10.2 INFORMATIONS

Rentrée scolaire :

La rentrée des classes maternelles et primaires s'est déroulée sans problème majeur avec 110 élèves répartis dans 5 classes. Toutes les règles sanitaires ont été mises en place.

Abri bus :

Le Conseil Municipal est informé que les travaux de menuiserie et de peinture ont été réalisés dans les délais impartis. Il regrette que l'entreprise chargée des travaux de maçonnerie n'ait pas pu intervenir avant et demande que la prestation soit réalisée au plus vite.

Ordinateurs de l'école élémentaire :

Lors de la dernière séance, le Conseil Municipal a demandé à Madame le Maire de se renseigner sur les modalités de rachat à la société Leasecom de 5 ordinateurs portables en location. Il s'avère après étude que le rachat n'est pas intéressant. En effet, il sera plus judicieux à l'automne 2021 (fin du contrat de location à la société Grenke des 16 autres portables) de renouveler l'ensemble du parc informatique. Le Conseil Municipal approuve.

Echafaudage de la salle

Le Conseil Municipal est informé que les ETS DISTEL ont procédé, gratuitement, au contrôle de l'échafaudage.

Tribunal administratif

Le Conseil Municipal est informé que l'audience du Tribunal Administratif qui statuera sur l'erreur survenue lors du comptage le soir de l'élection municipale est prévue le 22 septembre 2020.

Association Foncière

Jean-Louis FLAITZ a démissionné de ses fonctions de président de l'Association Foncière. Le Conseil Municipal le remercie pour tout le travail accompli pendant 18 années. Il apportera tout son soutien au nouveau président élu le 21 juillet 2020, Denis SCHWEIN.

Travaux forestiers

Le Conseil Municipal est informé

- que plusieurs bénévoles se sont joints aux agents communaux pour dégager les jeunes plants dans la forêt communale. Ils sont vivement remerciés.
- que le technicien de l'ONF est venu en mairie pour refaire le point sur les travaux à réaliser cet hiver.

Urbanisme

Un rapide point est fait sur l'ensemble des permis en cours d'instruction.

Associations

Le Conseil Municipal est informé qu'un dépliant recensant les différentes associations est en cours d'élaboration. Il sera distribué dans les foyers mais aussi à tous les nouveaux arrivants. On retrouvera également des informations plus complètes sur le site internet de la commune qui sera prochainement opérationnel.

Freddy KEMPF, nouveau président de l'Association Nature et Patrimoine Ohnenheim-Elsenheim souhaite que soit désignée une personne référente de la commune à qui il pourra s'adresser si besoin. Il sollicite également la prise en charge par la commune du passage d'une lame sur le sentier ainsi que prêt de matériel, notamment de la débrousailluse verticale.

Association de Gestion

Le Conseil Municipal est informé que le président de l'association de gestion de la salle communale, Monsieur Rémy STOECKLE, a donné sa démission. Le mode de fonctionnement de cette association de gestion n'est plus du tout adéquat et il faudra trouver une autre façon de gérer la salle.

Le Conseil Municipal charge Madame le Maire de réunir courant septembre ou octobre si possible les responsables d'associations pour en discuter.

Remerciements

Le Conseil Municipal est informé des courriers de remerciements des personnes et des associations à qui il a décidé de faire un cadeau ou de verser une subvention.

La séance est levée à 23 h 50

Copie certifiée conforme.
Le Maire,
Jacqueline SCHUNCK.

J. Schunck

